

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMSPE

PROCÈS VERBAL

Samedi 3 décembre 2022 – 10h à 13h

Hôtel Mercure – Porte de Pantin

Marie Dujardin Nadaud, présidente de l'AMSPE, déclare l'assemblée générale ouverte et souhaite la bienvenue aux adhérents, aux enseignants et aux responsables des différentes sections du club.

La Présidente précise que, dorénavant, l'AG de l'association se tiendra au début de chaque nouvelle saison sportive (dès que possible après la clôture au 30 septembre de l'exercice comptable).

1. Procès verbal de l'assemblée générale du 9 avril 2022

Marie Dujardin Nadaud soumet à l'approbation le PV de la précédente AG du 9 avril 2022 (disponible sur le site de l'association).

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des votant-es-s

2. Rapport moral (*Texte intégral*)

Marie Dujardin Nadaud remercie vivement de sa présence Jean-Pierre Raviot, président d'honneur du club - pour ses 25 ans d'implication et d'engagement pour construire, développer et pérenniser l'avenir de l'AMSPE, devenue le 1^{er} club sportif du 19^{ème}.

Elle présente les défis qui engagent durablement le club vis-à-vis des adhérents et des salariés.

Le plus urgent reste celui de la vétusté du préfabriqué des 7 Arpents. Le problème est ancien mais devient urgent. Nos multiples demandes auprès de la Ville de Paris pour une collaboration autour d'un projet neuf restent pour l'instant sans résultat.

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des votant-es-s

3. Compte-rendu d'activités 2021 – 2022 (*Rapport d'activités 2021-2022*).

Présenté par Michèle Gillet, secrétaire, Grégory Moriamé, directeur et les référents des sections.

Grégory Moriamé remercie les bénévoles et les salariés pour leur implication tout au long de cette saison.

Il souligne l'importance de préparer les jeunes à participer à l'encadrement des plus jeunes.

Il mentionne quelques problèmes survenus dans certaines sections pendant la saison 2021-2022 :

- Badminton : refus d'adhérent(e)s par manque de créneaux dans les gymnases.
- Boxe : activité restreinte en raison de travaux dans le gymnase et du covid.
- Fitness : difficulté pour maintenir un nombre suffisant d'adhérent(e)s. Une réflexion sur l'avenir de la section doit être menée.
- Judo : activité restreinte en raison de travaux dans le gymnase et du covid. Une partie des cours a pu être rattrapée aux 7 Arpents.
- Randonnée : plus d'activité par manque d'animateur.

Grégory Moriamé tient à remercier l'hôtel Mercure pour son accueil de l'AG et pour la tenue de rendez-vous professionnels durant toute l'année.

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des votant-es-s

4. Rapport financier 2021 – 2022

Alexandre Anglio, trésorier, présente le rapport financier et rappelle que les comptes ont été certifiés par le cabinet comptable JPA. Le prochain bilan comptable devra être conforme au bilan des associations et non à celui des entreprises afin de conserver les subventions.

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des votant-es-s

5. Budget prévisionnel 2022 - 2023

Alexandre Anglio, trésorier, présente le budget prévisionnel. Il précise que le club est une grande association et devrait obtenir des subventions plus importantes.

Jean-Pierre Raviot demande l'impact prévisionnel des dépenses d'électricité et de chauffage.

Grégory Moriamé explique que l'éclairage est éteint en journée, la bulle disposant d'un puits de lumière. L'éclairage est en led (économique). On prévoit d'enlever la bulle plus tôt et la remettre plus tard.

Vote contre : 0 – Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des votant-es-s

6. Conseil d'administration

2 postes sont vacants au conseil d'administration pour les 2 prochaines années de la mandature en cours. Il n'y a pas d'obligation de les pourvoir mais il est important d'avoir des représentants de toutes les sections au CA. A la section Judo, 2 candidats pourraient se présenter lors de la prochaine AG (à voir en fonction des statuts qui précisent le nombre de représentants par section).

Hervé Marchal, de la section tennis de table, (coopté au CA depuis plusieurs mois en remplacement des membres de la section démissionnaires) est élu à l'unanimité des votant-es-s

7. Remise des récompenses (*Diapos*)

8. Informations diverses

- Judo : En juin 2021, la Ville de Paris a attribué la dénomination « Dojo Guy Auffray » à la salle de judo du Gymnase des Lilas. Odile Raviot rappelle que Guy Auffray, qui a créé la section judo du club, était le 1er judoka français à être la fois champion de France et du monde. Une plaque commémorative sera posée le mercredi 15 février 2023 à 15h.
- Tennis de table : Hervé Marchal signale qu'une entente sportive a été créée avec Paris IX Amicale Tennis de Table pour constituer une équipe féminine et l'engager en compétition pré-régionale.

L'ordre du jour étant épuisé, Marie Dujardin Nadaud remercie tous les participants de leur présence.

La séance est levée à 12h, suivie d'un buffet convivial et à 13h, de la remise du T-shirt du club à tous les adhérent(e).

La Présidente :
Marie Dujardin Nadaud

La Secrétaire générale :
Michèle Gillet

